



REPUBLIQUE FRANCAISE

PRÉFECTURE DE L'EURE

30 MARS 2026

ARRIVÉ

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **20 mars 2026 à 19h00** - Date de convocation : **16 mars 2026**
Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**

Secrétaire de séance : **Mme LE LAN-LE LUYER**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Membres présents à la séance : Mmes, Mrs, MAINGUY, ANDRIEUX, BIOULAYGUES, CARRIER, GRASSAT, INIGO, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, LONGIN, MAGNAUDEIX, PAQUET, PERSIL, POUJOULY, TRESGOTS, WECKSTEIN

Membres absents :

Délibération – Désignation des délégués au SIGES – DL 21/2026

À la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à la **désignation des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal de Gestion des Équipements Sportifs (SIGES)**, conformément aux statuts du syndicat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **désigne** :

Délégué(s) titulaire(s)

- M. Albert PERSIL
- M. Lionel LOCHON,

Délégué(s) suppléant(s)

- Mme Gaëlle LE LAN-LE LUYER
- M. Alexandre GRASSAT

Ces délégués représenteront la commune au sein du **SIGES** et participeront aux réunions du comité syndical pour toutes les questions relatives à la gestion et au fonctionnement des équipements concernés.

La présente délibération sera transmise au **président du SIGES**.

Fait et délibéré en séance publique,

Vote : unanimité

Le Maire, Pascal MAINGUY

